

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 3 mars à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Anne-Catherine BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Imann EL MOUSSAFER, Daniel FRERY, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Nicolas PETERLINI, Gilles PERRIN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Jean RACINE, Lionel ROY, Frédéric ROUSSE, Françoise THOMAS, Dominique TRELA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires.**

**Étaient excusés :** Mesdames et Messieurs, Thomas BIETRY, Philippe CHEVALIER, Anne-Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Gérard FESSELET, Vincent FREARD, Christian GAILLARD, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Anaïs MONNIER, Claude MONNIER, Emmanuelle PALMA GERARD, Fabrice PETITJEAN, Annick PRENAT, Virginie REY, et Jean Michel TALON

**Avaient donné pouvoir :** Thomas BIETRY à Gilles COURGEY, Catherine CREPIN à Jean LOCATELLI, Philippe CHEVALIER à Chantal BEQUILLARD, Claude MONNIER à Nicolas PETERLINI, et Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine LARCHER.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 21 février 2022	Le 21 février 2022	En exercice	50
		Présents	33
		Votants	38

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Patrice DUMORTIER est désigné.

### 2022-02-02 – Budget eau potable – Débat d'orientation budgétaire 2022

*Rapporteur : Christian RAYOT*

**La compétence eau potable a été prise par la Communauté de communes du Sud Territoire au 1<sup>er</sup> janvier 2004. Depuis mars 2010, la collectivité a fait le choix d'exploiter directement en régie ses différents réseaux et infrastructures afin d'avoir la maîtrise totale. Cela aboutissant en 2020, à une gestion de l'eau potable sur la totalité des 27 communes de la CCST.**

**Ainsi le service des Eaux alimente 9350 abonnés, 243 kilomètres de réseaux (hors branchements), 9 unités de production, 16 réservoirs de stockage et 10 installations (stations de reprise ou de surpressions).**

## Les éléments marquants de 2021

L'année 2021 a surtout été marquée par :

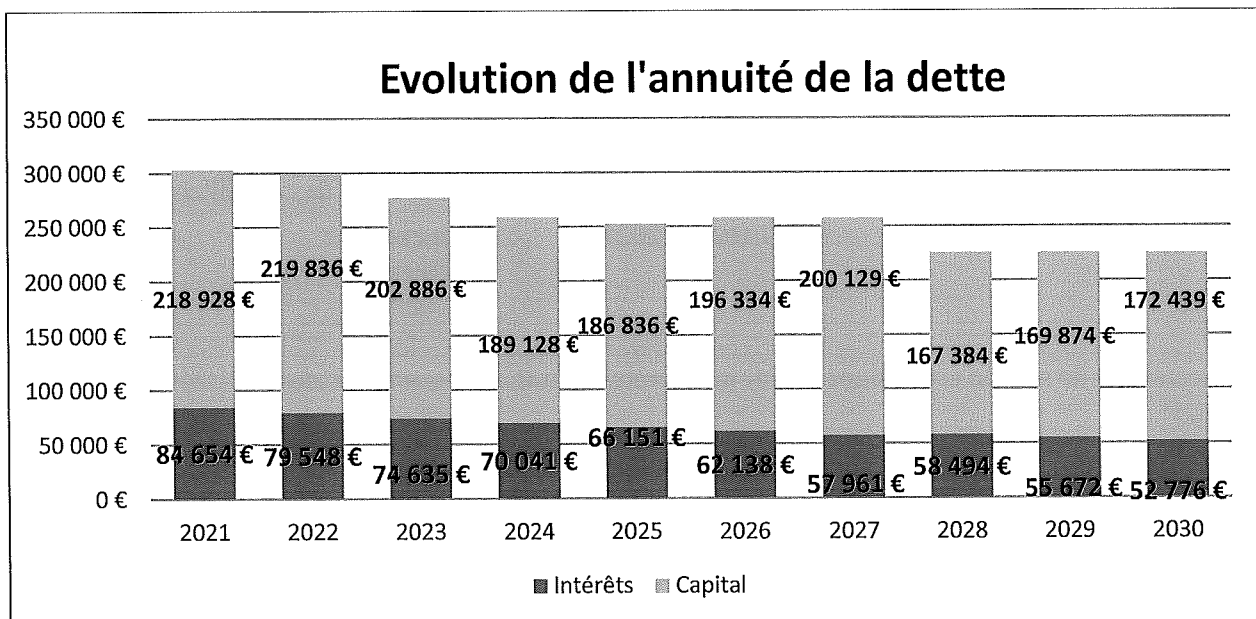
- L'autonomie complète de la CCST en eau potable par la création de nouvelles liaisons vers Beaucourt et Croix,
- Le renouvellement de 1.2 km de conduites (à Grandvillars, Delle et Joncherey),
- Le démarrage des travaux, en mutualisation avec l'assainissement, à Froidefontaine,
- La modernisation du service (nouveaux pré-localisateurs de fuites et télé-relève des compteurs d'eau).

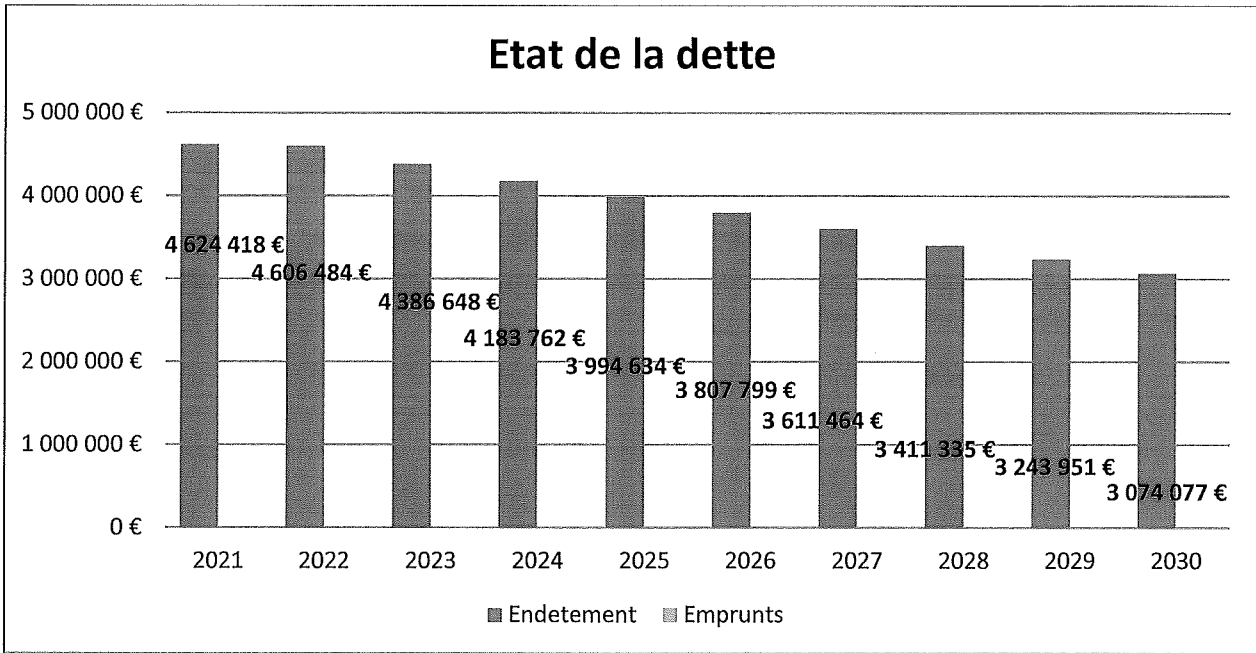
## Etat de la dette

Le capital restant à rembourser en 2022 est de **4 606 484 euros**, contre 4 624 418 euros en 2021.

Pour financer le programme travaux, en 2022, il est proposé un nouvel emprunt de 500 000€. L'annuité budgétisée représenterait alors un remboursement de **232 749 euros** en capital et **84 016 euros** en intérêts, soit une charge financière supplémentaire totale de **23 174 euros** sur 2022. Montant qui ne met pas en péril la capacité de remboursement de la dette.

## Etat de la dette actuelle

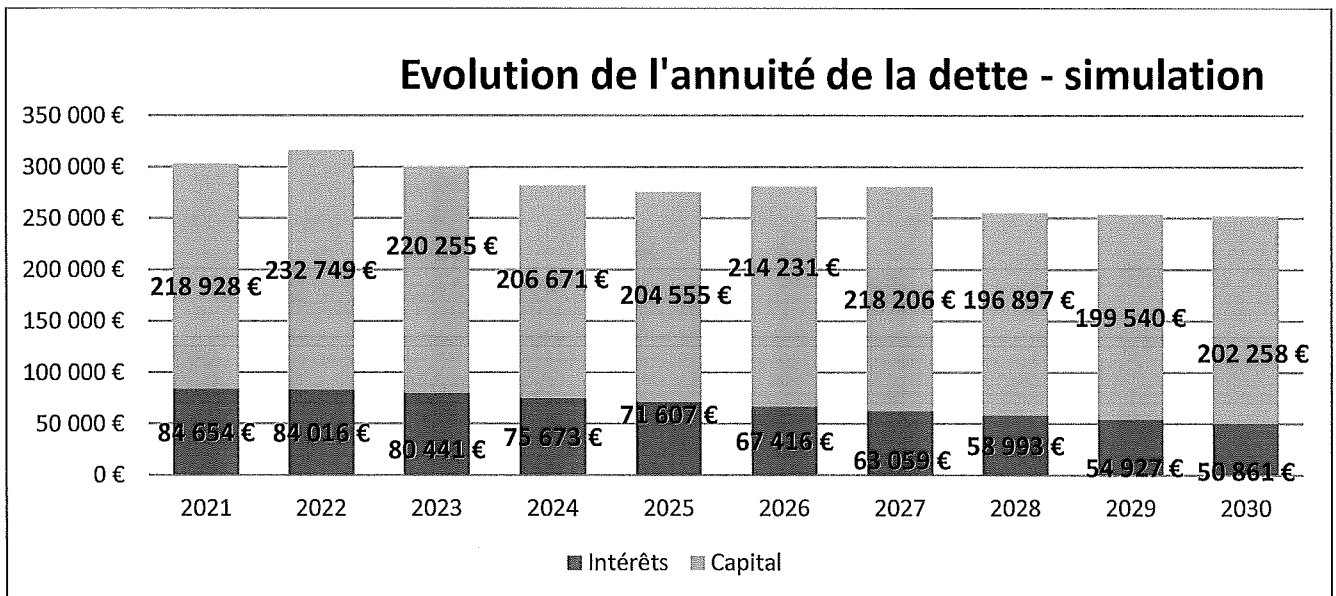


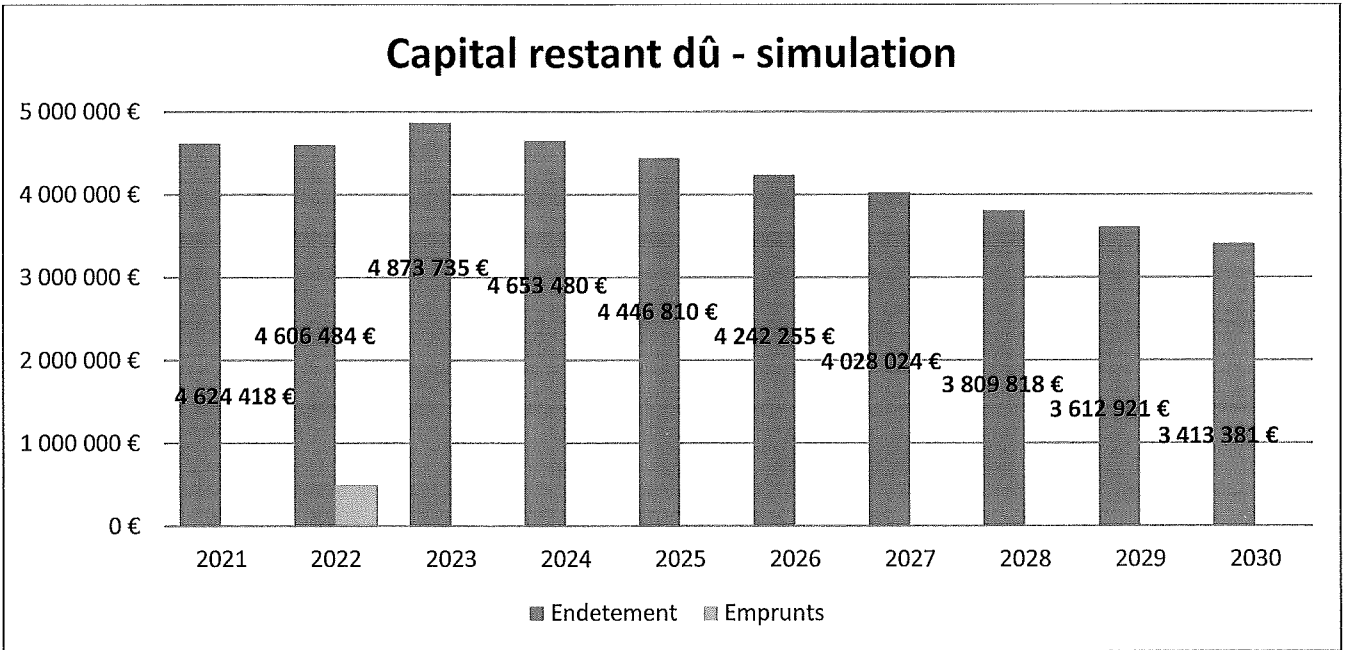


#### Etat de la dette intégrant l'emprunt de 500 000 euros

Il est envisagé en 2022 de faire appel à l'emprunt pour une somme de 500 000 euros afin de réaliser les travaux de renouvellement de Faverois et Florimont.

Cela représenterait une charge financière supplémentaire de **23 174 euros** par an.

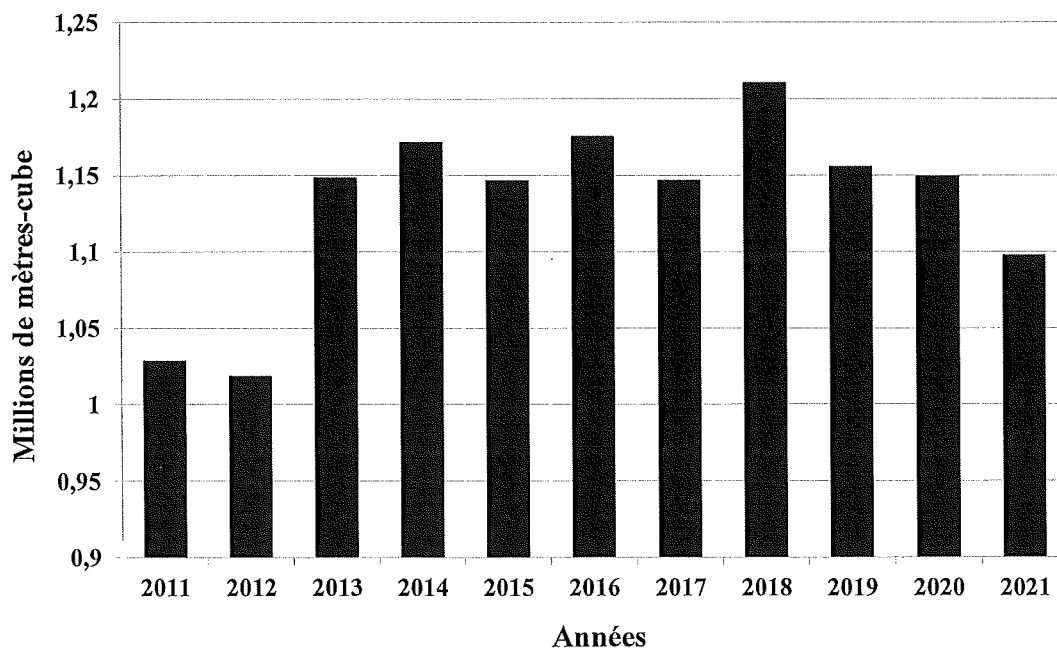




### Évolution des recettes (vente d'eau)

Depuis 2013 et l'agrandissement du périmètre de la CCST à 27 communes, on note une consommation relativement stable de l'ordre de 1 150 000 m<sup>3</sup> vendus par an. En 2021 les ventes d'eau ont toutefois légèrement baissé à 1 098 000 m<sup>3</sup> (-4.6%).

### Evolution des ventes d'eau sur les 27 communes de la CCST



□ Nous pouvons donc envisager un volume d'eau vendu pour 2022 aux abonnés de l'ordre de **1 100 000 m<sup>3</sup>**, représentant des recettes de l'ordre de **1 950 000 euros**.

Ceci avec un prix pour la consommation d'eau à 1,69 €/m<sup>3</sup> HT et une part fixe de 19.15 €. Tarifs inchangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

S'ajoute 0,27 euros/m<sup>3</sup> de redevance pollution prélevée pour le compte de l'Agence de l'Eau et la TVA de 5.5%.

### Tableau comparatif du coût de l'eau potable

Coût annuel par abonné basé sur une consommation de 120 m<sup>3</sup> par an (ratio national)

Collectivités	Prix du mètre-cube en € HT	Prime fixe en € HT par compteur	Redevance pollution en € HT	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € HT	Montant TVA (à 5,5 %)	Coût annuel sur la base de 120 m <sup>3</sup> en € TTC
CCST (2019)	1,69	19,15	0,27	254,35	13,99	<b>268,34</b>
Moyenne nationale (10 000 – 50000 hab) (taux 2017)	1,45	39,67	0,29	247,96	13,64	<b>261,60</b>
Moyenne nationale (taux 2017)	1,33	36,94	0,29	230,90	12,70	<b>243,60</b>
Grand Belfort (2018)	1,43	31	0,29	237,52	13,06	<b>250,59</b>
PMA (2019)	1,35	46,12	0,27	240,11	13,21	<b>253,32</b>
Syndicat Saint Nicolas (2020)	1,63	35	0,27	263,00	14,47	<b>277,47</b>
Syndicat Giromagny	1,6475	37	0,29	269,5	14,8225	<b>284,32</b>

## Les investissements 2021

### Travaux sur les ouvrages :

- Le changement de la pompe et de la colonne inox du puits F1 de Faverois, pour une somme de 10 000 €,
- La rénovation de la toiture de la station du Ferciot à Beaucourt pour 5 800 €,
- L'achèvement du renouvellement de la télégestion eau et assainissement, dans le cadre de la suppression des lignes RTC, pour 40 000 €.

### Travaux sur le réseau public :

- Interconnexion entre Delle et Beaucourt (autosuffisance) pour 1 382 000 € HT,
- Interconnexion entre les réservoirs de Croix et de Saint-Dizier-l'Evêque (autosuffisance) pour une somme 308 000 €,
- Renouvellement des réseaux de production et de distribution rue de Boron à Grandvillars, pour 230 000 €,
- Première tranche de la future connexion entre Faverois et Suarce pour 183 500 €,
- La repose de la conduite permettant un échange d'eau avec le Grand Belfort via le pont sur le canal à Brebotte pour 24 000 €,
- Début du renouvellement du réseau d'eau à Froidefontaine pour 420 000 €,

### Etudes :

- Continuation du nouveau Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable pour 57 400 € HT.
- Fin du bilan agricole du plan de réduction des pollutions de la source du Val à Saint-Dizier-l'Evêque pour 25 200 € HT,

### Une image du compte administratif 2021 provisoire :

Les premières projections laissent apparaître pour l'année écoulée :

- A la **section de fonctionnement**, un résultat d'exercice excédentaire de **173 000 €** et un résultat cumulé en fonctionnement excédentaire de **985 000 €**.
- A la **section d'investissement**, un résultat déficitaire de **825 000 €** et un résultat cumulé de **249 000 €**.

Soit un excédent global fin 2021 s'établissant à hauteur de **754 000 €** en y intégrant les restes à réaliser.

	Résultats 2021	Résultats 2020 reportés	Tous exercices confondus		Restes à réaliser à inscrire en investissement au budget 2022
Fonctionnement	173 000€	812 000€	985 000€	Dépenses	667 700€
Investissement	-825 000€	1 074 000€	249 000€	Recettes	187 700€
Total cumulé			754 000€		

## Les grandes lignes du Budget Primitif 2022

### En fonctionnement

#### Les dépenses 2022 – 3 384 000 euros

<b>Charges à caractère général</b>	954 000 € dont :
entretien et réparation du réseau et installation	470 000 €
achat compteurs	10 000 €
analyses d'eau	50 000 €
achats d'eau	5 000 €
énergie et eau	120 000 €
achat petits équipements	30 000 €
versement redevance prélèvement	65 000 €
autres charges	204 000 €
<b>Charges de personnel</b>	550 000 €
<b>Reversement redevance pollution à l'Agence de l'Eau</b>	310 000 €
<b>Dépenses imprévues</b>	10 000 €
<b>Virement section investissement</b>	885 000 €
<b>Dotation aux amortissements</b>	535 000 €
<b>Admissions en non valeurs</b>	15 000 €
<b>Charges financières (intérêts d'emprunts)</b>	85 000 €
<b>Charges exceptionnelles</b>	30 000 €
<b>Provisions pour risques</b>	10 000 €

#### Les recettes 2022 –3 394 000 euros

<b>Vente d'eau aux abonnés</b>	1 950 000 €
<b>Redevance pollution</b>	310 000 €
<b>Travaux facturés aux abonnés</b>	110 000 €
<b>Amortissement subventions</b>	35 000 €
<b>Produits divers</b>	4 000 €
<b>Excédent reporté 2021</b>	985 000 €

**Soit un excédent cumulé d'environ 10 000 € à la fin de l'exercice 2022.**

## **En Investissement**

### **Les dépenses 2022 – 2 567 000 euros**

Les hypothèses et projections faites ci-dessus nécessitent l'inscription obligatoire de :

- 1 000 € pour les imprévus,
- 35 000 € pour l'amortissement des subventions,
- 10 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 240 000 € pour le remboursement d'emprunts en capital,
- 668 000 € pour couvrir les restes à réaliser,
- 100 000 € pour les immobilisations en cours.

Les restes à réaliser concernent principalement :

- 370 000 € pour continuer les travaux de renouvellement du réseau de Froidefontaine,
- 36 500 € pour continuer les Etudes sur la qualité du service,
- Les DGD des travaux sur le réseau :
  - Liaison entre les UDI de Delle et Beaucourt (autosuffisance) pour 121 629 €,
  - Renouvellement conduite rue de Belfort à Joncherey pour 27 935 € euros,
  - Renouvellement conduite faubourg de Montbéliard à Delle 20 879 € euros,
- 11 755 € pour la maîtrise d'œuvre de la réhabilitation du château de Croix,
- 39 938 € pour payer la fourniture de 75 pré-localisateurs de fuites,
- 11 813 € pour le renouvellement de la télégestion eau et assainissement, dans le cadre de la suppression des lignes RTC.

Les travaux à engager sur 2022 représentent 1 513 000 euros dont :

- Le renouvellement de la conduite route de Grosne à Bretagne pour 100 000 €,
- Le renouvellement de la conduite rue du Caporal Peugeot à Joncherey pour 160 000 €
- La seconde tranche des travaux rue de Belfort à Joncherey pour 110 000 €,
- Le renouvellement de la conduite rue Principale à Faverois pour 320 000 €,
- Le renouvellement de la conduite route de Courcelles à Florimont pour 220 000 €,
- Le renouvellement du réseau au centre-ville de Delle pour 110 000 €,
- L'alimentation des exploitations agricoles des Ecart de la Chapelle à Florimont pour 160 000 €,
- La réhabilitation complète du réservoir de Croix pour 210 000 €,
- L'extension du système de pré localisation des fuites à Beaucourt pour 40 000 €,
- L'achat de compteurs équipés pour la relève à distance pour 40 000 €,
- L'achat de deux nouveaux véhicules pour 30 000 €.



## Les recettes 2022 – 2 567 000 euros

De même que pour les dépenses d'investissement, certaines recettes sont envisagées :

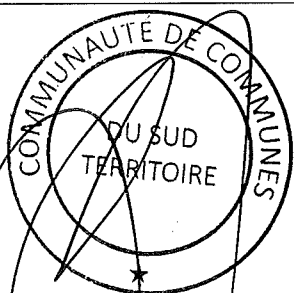
- 885 000 € de virement depuis la section de fonctionnement,
- 500 000 € d'emprunts,
- 535 000 € de provision aux amortissements,
- 10 000 € pour les opérations patrimoniales,
- 288 000 € de subventions,
- 100 000 € pour les immobilisations en cours,
- 249 000 € d'excédent reporté de l'année 2021.

*Le nouvel emprunt de 500 000 euros est envisagé pour accompagner les travaux d'assainissement à Faverois et Florimont.*

## Soit un exercice 2022 à l'équilibre.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2022 du budget eau potable.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, <b>Le Président Christian RAYOT</b></p>
<p>Et publication ou notification le <b>LUNDI 14 MARS 2022</b></p>	
<p>Le Président, <b>Le Président Christian RAYOT</b></p>	